CGU Cartes à offrir
Conditions Générales d'Utilisation Cartes à offrir TSPD Swile – Bénéficiaires - version en vigueur au 01.10.2025

Le présent contrat est conclu entre :

- **Swile**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au @7center, Immeuble L'Altis, Bâtiment A, 561 rue Georges Méliès – 34000 Montpellier, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 824 012 173 (" **Swile** "), émettant des titres-cadeaux et chèques culture utilisables *via* la Carte à Offrir Swile ;

- **Le Bénéficiaire**, défini comme toute personne physique titulaire d'une Carte à offrir en vertu d'un contrat conclu entre Swile et le Client.

Swile est un acteur dédié à la vie des collaborateurs en entreprise. A ce titre, elle émet notamment des Titres qui sont utilisables dans le Réseau au moyen de la Carte à offrir.

Article 1 - Définitions

"Carte à offrir" désigne la carte à piste, instrument de paiement à demande d'autorisation systématique. Elle permet au Bénéficiaire d'effectuer un paiement au sein du Réseau, tel que défini ci-après, sous réserve d'un solde suffisant.

"Conditions Générales d'Utilisation" ou "CGU" désigne les présentes conditions générales applicables à la Carte à offrir.

"Client" désigne l'employeur de droit privé ou de droit public du Bénéficiaire, le comité social et économique du Bénéficiaire, ou toute autre personne morale dûment habilitée à agir pour son compte, ayant passé commande de Cartes à offrir auprès de Swile.

"Espace Personnel" désigne, le cas échéant, l'espace personnel mis à la disposition des Bénéficiaires sur le site swile.co pour la gestion de leurs Cartes à offrir.

"Réseau" désigne le réseau d'acceptation composé de marchands référencés par Swile, et au sein duquel le Bénéficiaire peut utiliser les Titres en effectuant des paiements avec la Carte à offrir.

"Titre" désigne tout titre spécial de paiement dématérialisé émis par Swile, et souscrit par un Client au profit du Bénéficiaire, à savoir : titres-cadeaux et chèques culture.

Article 2. Information pré-contractuelle, accès et objet

2.1 Les Cartes à offrir sont attribuées par le Client au Bénéficiaire en lien avec un événement déterminé, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. Les Cartes à offrir doivent être utilisées pendant la période et en lien avec l'événement pour lequel elles ont été attribuées. Le Bénéficiaire est informé que les dépenses de Titres sont soumises à des restrictions et que Swile peut, à sa libre discrétion, bloquer ou autoriser certaines dépenses afin de respecter lesdites restrictions.

2.2 La Carte à offrir demeure en permanence la propriété de l'émetteur, dont le nom figure au verso de la Carte à offrir, qui peut la retirer ou la bloquer à tout moment, notamment en cas d'utilisation non-conforme aux présentes Conditions Générales d'Utilisation ou en cas d'utilisation frauduleuse.

2.3 La Carte à offrir permet d'utiliser les Titres émis par Swile appartenant au Bénéficiaire conformément à leur attribution, notamment en les dépensant dans le Réseau.

2.4 L'utilisation de la Carte à offrir emporte acceptation pleine et entière des présentes CGU, lesquelles prévalent sur tout autre document. Les CGU applicables sont celles en vigueur au jour de l'utilisation de la Carte et accessibles sur www.swile.co.

2.6 Les présentes CGU définissent :

- la mise à disposition de la Carte à offrir au Bénéficiaire ;
- l'activation et l'utilisation de la Carte à offrir ;
- les modalités d'accès au solde et de gestion de la Carte à offrir.

Article 3.Utilisation de la Carte à offrir

3.1 Conditions générales
La Carte à offrir permet d'acheter des biens ou services auprès des partenaires du Réseau, en lien avec l'événement pour lequel la Carte à offrir a été attribuée.

La Carte à offrir est personnelle, non cessible et ne peut être utilisée par un mineur de moins de douze (12) ans.

Durant sa période de validité, elle peut être utilisée au centime près, en une ou plusieurs fois, dans la limite du solde disponible et de la réglementation applicable.

3.2 **Restrictions**
La Carte à offrir ne peut donner lieu à retrait d'espèces, remboursement ou contrepartie monétaire.

Elle ne peut être échangée, revendue, cédée ni portée au crédit d'un compte bancaire.

Le Bénéficiaire s'interdit toute revente ou échange de la Carte à offrir, notamment sur des plateformes de revente. Swile pourra mettre fin aux relations en cas de manquement.

Les marchands du Réseau peuvent exclure certains achats (alimentation courante, soldes, promotions).

3.3 **Réseau et acceptation**
La liste des marchands du Réseau et les conditions spécifiques d'acceptation sont disponibles sur www.swile.co. Elles sont mises à jour régulièrement et peuvent être modifiées sans préavis.

3.4 **Paiement en point de vente**
Le paiement par Carte à offrir se fait (i) par validation du montant de la transaction affiché sur le terminal de paiement électronique du marchand, et (ii) par la lecture de la piste magnétique. Le paiement devient alors définitif et irrévocable.

Plusieurs Cartes à offrir peuvent être utilisées pour un même règlement. Il est possible de compléter la valeur des Cartes à offrir avec d'autres moyens de paiement, le cas échéant.

3.5 **Paiement à distance (en ligne ou par téléphone)**
Pour un paiement en ligne**,** le Bénéficiaire sélectionne le mode de paiement : Visa ou Swile et saisit les informations présentes au verso de la Carte à offrir: le numéro (16 chiffres), la date de validité (MM/AA) et le cryptogramme visuel.

Le solde de la Carte à offrir devra couvrir le montant total des achats et éventuels frais (livraison, assurance…). Le cas échéant, plusieurs Cartes à offrir peuvent être cumulées et il est possible de

compléter la valeur des Cartes à offrir avec d'autres moyens de paiement. Un paiement 3D Secure peut être requis. Le paiement est définitif et irrévocable, à compter de la validation de la page de paiement sur laquelle ont été saisies les données détaillées ci-dessus.

Pour un paiement par téléphone, les mêmes données sont communiquées. Le paiement est irrévocable après transmission des informations.

3.6 **Débit et opérations**
Les transactions sont débitées immédiatement du solde de la Carte à offrir. En cas d'erreur de débit, le marchand peut re-créditer la Carte à offrir ou procéder à l'annulation de l'opération venant d'être effectuée. Le montant de la transaction re-créditée ou annulée est bloqué et rendu indisponible pendant un délai pouvant aller jusqu'à quinze (15) jours ouvrés.

Article 4 – Soin de la Carte à offrir

Le Bénéficiaire est responsable du bon état de sa Carte à offrir, il est tenu d'en prendre soin. Ainsi toute détérioration ou perte de la Carte à offrir ne saurait engager la responsabilité de Swile.

Il est interdit d'apposer des étiquettes adhésives et/ou des autocollants et/ou de procéder à des inscriptions sur la Carte à offrir. Le Bénéficiaire s'interdit d'apporter toute altération fonctionnelle ou physique à la Carte à offrir, susceptible d'entraver son fonctionnement et celui des terminaux de paiement de quelque manière que ce soit.

Article 5 – Chargement et activation

La Carte à offrir est chargée une seule fois par le Client, en euros, selon le montant déterminé lors de sa commande.

Les Cartes à offrir doivent être activées par le Client avant leur utilisation.

Article 6 – Espace Personnel et consultation du solde

Swile met à la disposition des Bénéficiaires un espace personnel accessible en ligne via www.swile.co. L'accès à cet Espace Personnel permet notamment au Bénéficiaire d'(i) enregistrer sa ou ses Carte(s) à offrir, (ii) de consulter le solde de sa Carte à offrir ainsi que ses transactions et (iii) de convertir sa Carte à offrir en bon d'achat.

Le Bénéficiaire peut également consulter le solde de sa Carte à offrir ainsi que ses transactions par téléphone au numéro indiqué au dos de la Carte à offrir.

Swile n'est pas responsable des difficultés d'accès à l'Espace Personnel liées au réseau Internet.

Article 7 – Perte, vol et opposition

En cas de perte ou vol, le Bénéficiaire doit demander la mise en opposition sans délai via son Espace Personnel, à condition d'avoir préalablement enregistré sa Carte à offrir, ou par téléphone ou email via le service client.

Suite à la mise en opposition, une nouvelle Carte à offrir peut être émise si :

- le solde restant sur la Carte à offrir est supérieur à onze euros (11 €) ;
- la durée de validité restante est d'au moins dix (10) jours ouvrés.

Des frais de réédition de dix euros (10 €) port inclus sont déduits du solde de la Carte à offrir. La nouvelle Carte à offrir conserve la même date d'expiration que la Carte à offrir mise en opposition.

Le Bénéficiaire demeure responsable des conséquences d'une utilisation frauduleuse de sa Carte à offrir, en particulier avant la mise en opposition de celle-ci.

Article 8. Durée du Contrat

Les présentes CGU s'appliquent pour toute la durée de validité de la Carte à offrir.

Swile peut mettre fin au Contrat immédiatement et sans préavis dans les cas suivants :

- manquement grave du Bénéficiaire à ses obligations découlant des présentes CG ;
- défaut de respect de la législation en vigueur ;
- utilisation abusive ou non conforme de la Carte à offrir ;
- fraude du Bénéficiaire ;
- décès du Bénéficiaire.

Article 9. Responsabilité

Swile n'a qu'une obligation de moyen à l'égard du Bénéficiaire pour l'ensemble des obligations qui lui incombent au titre des présentes.

Swile ne saurait être tenue responsable en cas de perte et/ou de vol, d'utilisation frauduleuse des Cartes à offrir. Aucun remboursement, échange ou indemnité n'est dû dans ces hypothèses pour les sommes frauduleusement utilisées avant la demande de mise en opposition de la Carte à offrir.

Swile exclut toute responsabilité quant aux biens ou prestations réglés au moyen de la Carte à offrir, vendus par les marchands du Réseau. En aucun cas, la responsabilité de Swile ne pourra être recherchée concernant les litiges avec les marchands du Réseau.
Les transactions enregistrées par les systèmes informatiques de Swile valent preuve des transactions effectivement réalisées au moyen de la Carte à offrir.

En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par Swile au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par les Bénéficiaires.

Swile se réserve le droit de suspendre ou résilier la Carte à offrir en cas d' utilisation abusive ou frauduleuse des Cartes à offrir, et la faculté de recourir si besoin à tous moyens juridiques pouvant être mis en œuvre pour préserver sa réputation.

Article 10 – Information et service client

Pour toute question relative à la Carte à offrir ou pour contacter Swile, le Bénéficiaire peut utiliser le formulaire de contact disponible depuis son Espace Personnel.

Le service client est également joignable par téléphone au : N°Cristal 09 69 325 005 APPEL NON SURTAXE

Article 11 - Propriété intellectuelle

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc. …) exploités par Swile pour les besoins du Service sont protégés conformément aux dispositions applicables en matière de droits de propriété intellectuelle et droit des producteurs de bases de données en vigueur.

Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de Swile sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

Article 12. Traitement des données à caractère personnel

Le respect de la vie privée et des données à caractère personnel est pour Swile une priorité, raison pour laquelle nous nous engageons à traiter celles-ci dans le plus strict respect de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, en particulier la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement (UE) général sur la protection des données du 27 avril 2016.

Ainsi, Swile garantit aux Bénéficiaires que les données traitées sont celles qui sont strictement nécessaires à la fourniture de la Carte à offrir ; elles ne sont ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles permettant de fournir les Cartes à offrir.

En tant que Bénéficiaire de nos services vous pouvez consulter notre politique de confidentialité afin de vous informer sur la manière dont vos données personnelles peuvent être traitées et la manière d'exercer vos droits.
Cette politique de confidentialité est régulièrement mise à jour pour refléter au mieux la réalité des traitements effectués et permet à Swile d'agir en toute transparence face aux Bénéficiaires de nos services.

Article 13. Divers

13.1 Les CGU sont régies et doivent être interprétées conformément au droit français.

13.2 Swile peut librement céder, apporter ou transférer sous quelque forme que ce soit, tout ou partie de ses droits et obligations au titre des présentes afin de permettre la continuité de la relation d'affaire.

13.3 Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre Partie à l'une des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

13.4 Dans l'hypothèse où une ou plusieurs stipulations des CGU seraient considérées comme nulles, réputées non écrites ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente ayant autorité de la chose jugée en dernier ressort, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée et resteront pleinement applicables, sauf si la ou les stipulations non valides présentaient un caractère substantiel et que leur disparition remettait en cause l'équilibre contractuel.